

La Chine examine une loi sur la protection de l'environnement maritime

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
September 2016

L'organe lÃ©gislatif suprÃªme de la Chine a examinÃ© un projet d'amendement de la loi sur la protection de l'environnement maritime, visant Ã imposer des sanctions plus sÃ©vÃ©res en cas de pollution. Le projet, soumis par le Conseil des Affaires d'Ã‰tat au ComitÃ© permanent de l'AssemblÃ©e populaire nationale (APN, parlement chinois) lors de sa session bimestrielle, fait Ã©cho au dernier accent mis par la direction centrale sur la "culture de conservation", selon le ComitÃ© de la protection de l'environnement et des ressources de l'APN. L'amendement ajoute des dispositions sur la compensation Ã©cologique maritime et change certains articles qui doivent Ãªtre compatibles avec la nouvelle loi sur la protection de l'environnement, entrÃ©e en vigueur l'annÃ©e derniÃ¨re, indique un communiquÃ© publiÃ© par le comitÃ©. La loi modifiÃ©e imposera des restrictions sur le dÃ©veloppement dans les zones maritimes qui ne rÃ©pondent pas Ã l'objectif fixÃ© pour la protection de l'environnement ou dont le niveau d'Ã©missions de polluant majeur dÃ©passe la normale, a indiquÃ© Jiang Daming, ministre du Territoire.

Xinhua